

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45133</b>	De <b>M. Jean-Louis Thiériot</b> ( Les Républicains - Seine-et-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, jeunesse et sports		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> > enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse</b> > Planification fermeture de classes sur communes rurales	<b>Analyse</b> > Planification fermeture de classes sur communes rurales.
Question publiée au JO le : <b>05/04/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les fermetures de classe en milieu rural. Il lui demande s'il ne serait pas opportun d'avoir une planification à deux ou trois ans pour les fermetures de classes afin de permettre aux communes d'engager la mobilisation nécessaire pour conserver les classes ouvertes, y compris éventuellement pour faire venir des habitants permettant d'équilibrer avec le voisinage, comme cela serait par exemple souhaitable en Seine-et-Marne dans les communes de Courcelles-en-Bassée, Misy-sur-Yonne et Moret-Loing-Orvanne.